



Date de la demande :

DEMANDE DE PRE INSCRIPTION EN CLASSE MATERNELLE

Pièces à joindre à la demande : **Enveloppe timbrée libellée à votre adresse** (pour la réponse)
Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour toutes les classes :

L'enfant doit saisir le sens de la vie en collectivité et son comportement doit être adapté aux attendus d'un enfant de son âge.

La famille veille à ce que l'enfant respecte ces principes.

Pour la Petite Section de maternelle :

L'enfant, même inscrit, ne peut intégrer la classe **qu'à la condition qu'il soit propre et qu'il ne porte pas de couches, ni dans la journée, ni durant la sieste.**

Référence :

Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019

Article 11 : L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans.

Assiduité : L'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. La loi prévoit toutefois que cette obligation puisse être assouplie pour un enfant de petite section d'école maternelle.

Signature des responsables légaux :

NOM de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Demande d'inscription en classe de : Petite Section Moyenne Section Grande Section

Pour une demande en Petite Section, mode de garde avant l'école :

Pour la Moyenne Section et la Grande Section, école actuelle (Nom et Adresse) :

Votre enfant bénéficie-t-il d'un dispositif particulier (PAI, PPS, PPRE, PAP) ? oui non

Nom des responsables légaux :

Adresse :

N° de téléphone : Domicile : Portable :

Adresse mail :

Profession du responsable légal 1 :

Profession du responsable légal 2 :

Faites-vous une demande d'inscription pour un autre enfant ? oui non

Si oui, veuillez indiquer son nom et la classe demandée :

Merci de compléter une nouvelle demande

Avez-vous un autre enfant déjà inscrit à Emilie de Rodat ? oui non

Si oui, veuillez indiquer son nom et sa classe :

Veuillez compléter le verso de cette fiche svp

